

Chambre des communes. Si l'Ouest et le Québec s'unissaient, ils auraient 55 p. 100 des députés. Ensemble, les provinces Atlantiques et l'Ontario n'auraient que 45 p. 100.

● (1610)

Hier, le sénateur Olson a dit que l'Ouest était très bien représenté au sein du gouvernement. En effet, cette région a le vice-premier ministre, qui est aussi le ministre des Finances, ainsi que le leader à la Chambre. En outre, elle a en outre un ancien premier ministre qui la représente au sein du Cabinet. J'ai choisi le Québec et les provinces de l'Ouest pour cette combinaison. Représentées par le premier ministre et par le vice-premier ministre, ces deux régions ont 55 p. 100 des députés de la Chambre des communes. Je commence à me demander à quel genre de représentation l'Ouest aspire. À mon avis, les nationalistes ne sont pas tous au Québec. On en trouve également beaucoup dans l'Ouest. Il est peut-être temps qu'ils s'arrêtent et examinent la situation.

Le président: Sénateur Phillips, vous avez prononcé le mot «s'arrêter» au moment précis où j'allais vous faire remarquer que, transporté par votre éloquence, je vous ai laissé parler plus de 13 minutes. Selon le Règlement, on ne peut parler pendant plus de dix minutes à la fois.

Le sénateur Molgat: Nous étions prêts à le laisser poursuivre.

Le sénateur Phillips: Je vous remercie. Je vous préviens que je pourrais consacrer le reste de l'après-midi à ce sujet. Toutefois, je vous promets de n'en rien faire. Dès que je vous ennue, dites-le-moi.

Le sénateur Roblin: Vous êtes parfait poursuivez.

Le sénateur Phillips: C'est de l'Ouest que nous viennent les propositions concernant un Sénat triple-E. Je remarque que plusieurs premiers ministres des provinces atlantiques se prononcent maintenant pour un Sénat triple-E. J'espère qu'ils vont se montrer raisonnables, car ils ont autant de chances d'avoir un Sénat triple E que moi d'être premier ministre du Québec, c'est-à-dire bien peu.

Le sénateur Molgat: Y avez-vous songé?

Le sénateur Stewart: Honorables sénateurs, est-ce que le sénateur Phillips me permet de poser une question?

Le sénateur Phillips: Bien sûr.

Le sénateur Stewart: Selon l'honorable sénateur, il y a peu de chances que nous ayons un Sénat triple-E. Ai-je raison de croire que ce qui pose problème, ce n'est ni le premier E ni le deuxième, mais le troisième, c'est-à-dire un Sénat égal? Qu'est-ce qui fait obstacle à un Sénat triple-E?

Le sénateur Phillips: Oui, je le pense. J'estime qu'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que le Québec ou l'Ontario accepte d'avoir le même nombre de sénateurs que ma province ou celle du sénateur Molgat.

Vous vous rappellerez qu'au cours de la dernière ronde de négociations constitutionnelles, celle du lac Meech, le premier ministre de l'Ontario de l'époque, M. Peterson, a offert un certain nombre de sièges du Sénat à l'Ouest. Je pense que c'est ce qui explique partiellement sa défaite électorale. Je ne voudrais pas être le premier ministre du Québec qui offrirait cinq ou dix sièges de la province. Je ne pense pas que la

[Le sénateur Phillips.]

représentation du Québec baissera en dessous de 25 p. 100 dans un Sénat élu.

J'ai élaboré une proposition, honorables sénateurs, pour un Sénat élu composé de 125 sénateurs. L'Ouest aurait 40 sénateurs, l'Ontario et le Québec, 20 chacun, la région de l'Atlantique, 40, et les territoires, 5. La région de l'Ouest qui, je le répète, se plaint le plus d'être sous-représentée, aurait 40 sénateurs ou 32 p. 100 des sièges. C'est une augmentation de 8 p. 100, ce qui est non négligeable, si on considère que l'Ouest dispose déjà de 30 p. 100 des sièges à la Chambre des communes et que ça ne lui semble pas suffisant. Les habitants de l'Ouest croient qu'ils sont sous-représentés.

Je pense aussi qu'ils vont dire que la région de l'Atlantique ne mérite pas d'avoir 40 sénateurs. J'ai bien peur qu'ils vont s'y opposer. Honorables sénateurs, comment peuvent-ils s'opposer à cela quand ils se plaignent d'être dominés par le Québec et l'Ontario parce qu'ils n'ont que 30 des sièges à la Chambre des communes et qu'ils demandent une plus grande représentation au Sénat? Comment peuvent-ils refuser la même chose à la région de l'Atlantique? De par sa nature même, le Sénat doit servir à mieux représenter les régions alors que la Chambre des communes est fondée sur la représentation proportionnelle.

Le sénateur Molgat: Le sénateur Phillips me permettrait-il une question?

Le sénateur Phillips: Certainement.

Le sénateur Molgat: Je pose la question parce que vous avez dit ne pas croire que l'Ouest accepterait qu'on accorde une augmentation aux provinces maritimes. Je me demande où vous avez pris cette information. Comme vous le savez, je ne suis pas à proprement parler un défenseur du Sénat triple-E. Je suis favorable à une plus grande égalité, mais je ne crois pas que nous puissions être tout à fait égaux. Pour leur part, les défenseurs du Sénat triple-E disent que toutes les provinces devraient avoir le même nombre de sénateurs. Cela signifie que chaque province de la région de l'Atlantique aurait exactement le même nombre de sénateurs que chaque province de l'Ouest. Donc, où avez-vous pris l'idée que les Canadiens de l'Ouest ne seraient pas généreux envers la région de l'Atlantique?

Le sénateur Phillips: Je me fonde sur les discussions tenues dans le cadre de l'Accord du lac Meech. Quand on a parlé de modifier la représentation au Sénat, les premiers ministres de l'Ouest acceptaient volontiers qu'on augmente la leur, mais ils n'ont pas réclamé d'augmentation pour la région de l'Atlantique. C'est ce qui m'amène à cette conclusion. Ce n'est qu'une hypothèse, mais je prédis qu'elle se vérifiera. L'attribution du contrat des F-18 a fait monter la valeur pour que l'on obtienne un Sénat élu. Il conviendrait peut-être de prendre un moment pour récapituler ce qui s'est passé à la Chambre des communes au moment de l'annonce de ce contrat. Les députés, surtout ceux de l'opposition, ont fait un petit spectacle devant les caméras de télévision à la Chambre. Ils réclamaient un débat d'urgence. Son Honneur le Président, John Fraser, leur a accordé ce débat, qui a commencé à 20 h et s'est poursuivi jusqu'à un peu plus de minuit. Les députés ont alors clos le débat et s'en sont retournés sans avoir mis la motion aux voix. Je me demande vraiment pourquoi ils ont réclamé ce débat. Si